

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**Construction de deux casquettes (auvents) au droit
des entrées principales de la mairie de Valdahon**

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL DU CONTRAT

	Objet	Construction de deux casquettes (auvents) au droit des entrées principales de la mairie de Valdahon
	Type de contrat	Marché public
	Tranches optionnelles	Sans tranches optionnelles
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Sans
	Durée / Délai	9 mois
	Reconduction	Sans
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variation des prix	Avec
	Avance	Avec

1. Objet du projet

Le présent document définit les besoins, les contraintes techniques, esthétiques et fonctionnelles pour la construction de deux casquettes (auvents) devant la mairie de Valdahon. Ces structures ont pour but d'améliorer l'accueil du public, la protection des accès et l'intégration harmonieuse dans le cadre urbain.

2. Objectifs généraux

- Améliorer l'accueil des citoyens, notamment lors des événements publics ou par mauvais temps.
- Valoriser l'esthétique de la façade principale de la mairie.
- Intégrer les principes de durabilité, de fonctionnalité et d'accessibilité.
- Respecter l'identité architecturale de la commune de Valdahon.

3. Conception architecturale

3.1 Structure

- Deux casquettes indépendantes, positionnées respectivement au-dessus des deux entrées principales du bâtiment.
- Forme et design contemporains, intégrant une pente inversée pour la gestion des eaux pluviales.
- Matériaux de bardage en zinc, avec lamelles intercalées entre les deux structures.
- Habillage en zinc complet sur chaque structure.

3.2 Esthétique et finitions

- Teinte générale : gris anthracite (RAL à définir) et/ou finition bois.
- Intégration harmonieuse avec la façade existante et l'environnement urbain.
- Possibilité d'ajouter des éléments décoratifs (symboles ou motifs rappelant l'identité de Valdahon).

3.3 Accessibilité

- Conception sans obstacle (PMR).
- Hauteur suffisante pour laisser libre passage aux usagers.
- Intégration possible d'un éclairage intégré pour renforcer la sécurité en soirée.

4. Développement durable

- Le titulaire s'engage à limiter la production de déchets, favoriser le tri sur site et optimiser les trajets de livraison.

5. Données techniques

5.1 Toitures

- Toiture à pente inversée pour diriger l'eau vers l'arrière ou les côtés.
- Chêneaux encastrés dans les structures pour évacuation discrète des eaux de pluie.
- Prévoir les raccordements aux réseaux d'évacuation des eaux existants.

5.2 Matériaux et durabilité

- Zinc pour le bardage (type quartz ou anthra-zinc).
- Ossature métallique ou bois, selon compatibilité structurelle.
- Matériaux à privilégier : résistants aux intempéries, durables, peu d'entretien.
- Possibilité d'intégrer des solutions écologiques : toiture végétalisée ou panneaux photovoltaïques.

5.3 Normes et DTU applicable

- Les travaux devront être réalisés conformément aux DTU applicables (DTU 40.41 – couverture en zinc, DTU 31.2 – construction bois, Eurocodes EN 1990 à 1999, etc.).

6. Sécurité & Contraintes spécifiques

- Travaux à réaliser sans perturber le fonctionnement de la mairie.
- Respect de la réglementation en matière d'urbanisme et d'ERP (Établissements Recevant du Public).
- Validation du projet par les services techniques municipaux et architecte des bâtiments de France (si applicable).
- Le titulaire devra respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs. Si les conditions l'imposent, un PPSPS pourra être exigé.

7. Livrables attendus

- Plans d'exécution détaillés.
- Maquette 3D ou visuels d'intégration (photomontages).
- Notice technique des matériaux utilisés.
- Planning de chantier.
- Dossier de sécurité et d'assurance décennale.